

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Octobre 1889

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 27 septembre dernier, a décidé que la Convention Internationale signée à Berne le 9 septembre 1886 concernant la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, recevra son exécution dans la Principauté.

Le Prince, à l'occasion de Son avènement, a daigné faire remise de la peine d'emprisonnement qu'ils avaient encore à subir aux condamnés Curti, Lombardi, Margheri et Tagliabue.

Une remise partielle a été accordée également à la femme Giraud.

Le Palais de Monaco a été jeudi 3 octobre le théâtre d'une solennité pleine d'émotion et de réelle grandeur. Suivant une tradition aussi vieille que la dynastie elle-même, les Monégasques rassemblés, comme autrefois leurs pères, autour de la bannière fuselée, sont venus jurer fidélité à l'héritier des Grimaldi.

S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> a voulu inaugurer son règne en faisant revivre dans sa simplicité primitive la coutume nationale; Il a désiré que le peuple, réuni tout entier « en Parlement général », comme dit l'antique formule, soit appelé à affirmer en masse sa foi dynastique et son dévouement traditionnel.

L'imposante manifestation de jeudi montre que la détermination du Prince répond aux sentiments patriotiques les plus profondément enracinés dans le cœur des Monégasques. Ce contact immédiat du Souverain avec ses sujets les plus humbles a fait ressortir combien est resté vivace et fort le lien patriarcal et familial qui, à travers les âges, a maintenu ce peuple, petit par le nombre, grand par les annales, dans son autonomie et dans son indépendance.

L'histoire de Monaco est pleine de ces exemples d'union loyale et intime entre les Grimaldi et les vieux Guelfes, dont ils furent les chefs glorieux et vénérés; c'est sous cette forme qu'au milieu du quatorzième siècle, Charles I<sup>er</sup> était acclamé lorsqu'il affirmait les franchises et les privilèges de Monaco, à l'encontre des prétentions des Génois; dans cette forme aussi que Jean I<sup>er</sup>, au retour d'une longue captivité à Milan, avait reçu le témoignage de la fidélité de son peuple. C'est ainsi également que, dans les temps difficiles de la minorité de Claudine Grimaldi, Lambert Grimaldi son époux avait groupé en 1458 les mêmes dévouements, en sorte que l'instrument public où a été consigné cet acte historique a depuis servi de modèle pour le serment prêté à ses successeurs.

Conservée à peu près intacte jusqu'à la Révolution Française, cette tradition s'était modifiée depuis la restauration des Princes en 1814; l'élan enthousiaste

avec lequel les Monégasques sont venus renouveler le vieux serment de leurs ancêtres, prouve que le Prince Albert I<sup>er</sup> a touché en cette occasion à l'une des fibres les plus sensibles qu'il pouvait faire vibrer.

La cérémonie du 3 octobre a eu deux phases distinctes; dans la première, les dignitaires, la magistrature, les fonctionnaires, la commission communale et les employés des diverses administrations ont prêté le serment individuel; la seconde partie a été consacrée au serment collectif des Monégasques. Toutes deux ont eu lieu en présence du Conseil d'Etat séant extraordinairement pour recevoir l'acte de serment, dresser et enregistrer le procès-verbal.

A deux heures, les autorités de tous ordres se sont trouvées réunies dans la salle Grimaldi. Des deux côtés du trône ont pris place, à droite, le Conseil d'Etat ayant à sa tête son Président, S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, à gauche, la Maison militaire et la Maison civile du Prince.

Les fonctionnaires ont été placés en face et des deux côtés de la salle suivant l'ordre ordinaire des préséances.

S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> a fait alors son entrée ayant sa droite S. A. S. le Prince Héritaire.

Le Prince s'étant assis et convert, le Président du Conseil d'Etat, après avoir en quelques mots fait connaître l'objet de la réunion, a lu la formule du serment.

M. le Chevalier Jolivot, Conseiller d'Etat, Secrétaire du Conseil, a fait l'appel nominal.

La prestation de serment terminée, lecture a été donnée du procès-verbal et la séance a été levée.

Pendant ce temps, les habitants de la Principauté, sujets Monégasques majeurs, avaient été admis dans la cour d'honneur du Palais sur la présentation d'une carte distribuée à la Mairie; bien peu avaient manqué à l'appel. Le pavillon blanc des Princes chargé des armes des Grimaldi était porté au centre et au premier rang; il faisait face à la plate-forme du grand escalier d'honneur; d'autre part, sur la balustrade de cette plate-forme, à la place où devait paraître le Souverain, le grand étendard rouge et blanc des Monégasques avait été jeté en forme de draperie et constituait l'unique décoration préparée pour cette cérémonie. Les deux bannières se trouvaient ainsi face à face; et par un symbolisme qui n'avait pas été cherché, mais qui n'en frappait pas moins les assistants, c'était le peuple qui arborait les insignes du Souverain, tandis que le Prince allait pour recevoir le serment s'appuyer sur le drapeau populaire.

Son Altesse Sérénissime est alors sortie de la salle Grimaldi, précédée du Conseil d'Etat, qui s'est placé sur le palier de droite, du maire, des adjoints et de la commission communale, qui ont occupé le palier de gauche. La Maison militaire et la Maison civile étaient en arrière du Prince, les fonctionnaires sous les arcades de la galerie d'Hercule.

Une triple acclamation a accueilli l'arrivée d'Albert I<sup>er</sup>; S. Exc. le Gouverneur Général, descendant quelques

marches en avant du Conseil d'Etat, a lu l'allocution suivante, qu'il a terminée par la formule du serment textuellement traduite de celle de 1458 :

MESSIEURS,

Autrefois, les Princes de la Maison Grimaldi tenaient, au jour de la proclamation solennelle de leur avènement, à se voir entourés de la grande Famille Monégasque, que vous représentez ici, et dont ils sont, depuis près de 900 ans, les chefs incontestés et vénérés!

Le Prince Albert I<sup>er</sup>, Notre Bien-Aimé Souverain, a voulu relever cette coutume séculaire et patriarcale en vous appelant aujourd'hui, dans le Palais, autour duquel vous êtes tous nés, afin de recevoir de vous le serment traditionnel dont la teneur répond bien réellement, je le sais, aux sentiments de respect filial, de dévouement, de patriotisme que vous ont légués vos Pères et qui débordent de vos braves cœurs!

MONÉGASQUES!

Vous reconnaissez pour votre légitime Souverain S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>, ici présent, vous lui jurez obéissance et fidélité comme de bons, loyaux et fidèles sujets!

Les Monégasques ont par un seul cri suivi de vivats prolongés, répondu : « Nous le jurons ».

Le Prince est alors revenu dans la salle Grimaldi et ses sujets ont été admis à entrer dans le Palais pour saluer leur Souverain.

Le Conseil d'Etat, la Maison militaire et la Maison civile avaient repris leur place des deux côtés du trône.

Le Maire de Monaco, les Adjoints et la Commission communale précédaient les Monégasques, qui montant le grand escalier ont pénétré par la galerie des Stucs, l'antichambre et le salon Louis XV, dans la salle Grimaldi. Le cortège passant devant le Prince, traversait la salle et ressortait par la salle de Maignon et la porte du vestibule.

Le défilé terminé, Son Altesse Sérénissime, obéissant à un mouvement spontané, a voulu revenir encore sur la plate-forme de l'escalier au moment où ses sujets allaient quitter le Palais. Son apparition a été l'occasion de nouvelles acclamations qui ont été certainement douces au cœur du Prince, dont le visage exprimait la plus profonde émotion.

La sortie s'est alors effectuée, le Gouverneur Général et le Conseil d'Etat prenant la tête du cortège, suivis du Maire, des Ajoins et de la Commission communale; la foule a reconduit Son Excellence à son hôtel et M. le Maire à sa demeure.

Ainsi s'est terminée cette solennité dont le souvenir restera profondément gravé dans les cœurs et qui affirme une fois de plus la vitalité de la grande famille Monégasque et son inaltérable union avec la glorieuse et antique dynastie des Grimaldi.

NOUVELLES LOCALES

La messe du Saint-Esprit a été célébrée ce matin, à la Cathédrale, à l'occasion de la rentrée des écoles communales, en présence du Comité de l'Instruction publique, des maîtres, maîtresses et élèves de ces écoles.

La liste des récompenses accordées aux exposants de la Principauté, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, nous est parvenue trop tard pour être complétée par l'indication des objets exposés. Nous donnons ci-après cette indication d'après le catalogue officiel :

Groupe 1, Classe 3 — SCULPTURE

Mention Honorable

M. Stecchi.

Bustes et groupe marbre, terre cuite et plâtre.

Classe 4. — ARCHITECTURE

Mention Honorable

M. Robellaz.

Dessins d'architecture.

Groupe 2, Classe 8. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grand Prix d'Honneur

S. A. S. le Prince ALBERT.

Appareils destinés aux recherches de zoologie marine, collections et dessins d'animaux marins, lacustres et terrestres.

Médaille d'Or

M. Saige.

Collection de moulage de sceaux extraits du trésor des chartes du comté de Rethel.

Médailles d'Argent

M. Evens.

Dessins à la plume (3 volumes) sur la flore monégasque et mentonnaise.

M. Jolivot.

Collection des monnaies et médailles des Princes de Monaco.

Monnaies et bijoux antiques trouvés à Monaco.

Classe 9. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE

Médailles d'Or

Gouvernement de la Principauté.

Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco, publiés par ordre de S. A. S. Charles III, par M. G. Saige.

Imprimerie de Monaco.

1° Résultats des Campagnes scientifiques de « l'Hiron-delle », par S. A. S. M<sup>gr</sup> le Prince Albert.

2° Documents historiques relatifs à la Principauté.

3° Collection des annuaires et des codes de la Principauté.

4° Etudes littéraires et historiques.

Médaille de Bronze

M. Jolivot.

Brochure sur les monnaies et médailles de Monaco.

Classe 12. — PHOTOGRAPHIE

Médailles d'Argent

S. A. S. le Prince ALBERT.

Epreuves photographiques prises durant ses voyages.

M. Numa Blanc.

Portraits.

Classe 16. — CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE — TOPOGRAPHIE — STATISTIQUE

Grand Prix d'Honneur

S. A. S. le Prince ALBERT.

Océanographie — Carte des courants de surface de l'Atlantique nord (expériences de flottage), sondages, sondeurs.

Appareils de thassalographie de M. le D<sup>r</sup> REGNARD :

1° Lampes électriques sous-marines, à pression compensée, destinées à l'éclairage des grandes profondeurs.

2° Thermomètre enregistreur, à pression compensée, pour les grandes profondeurs.

3° Photométrographe double, aérien et sous-marin.

Médaille de Bronze

M. Naturel.

Plan en relief de la Principauté.

Groupe 3, Classe 20. — CÉRAMIQUE

Médaille d'Argent

Société Industrielle et Artistique.

Produits de la Poterie artistique de Monaco.

Classe 28. — PARFUMERIE

Médaille d'Argent

Société Industrielle et Artistique.

Produits du Laboratoire de Monaco : matières premières, parfums divers, eaux de toilette, extraits, essences, teintures.

Médaille de Bronze

M. Moehr.

Essences, eaux de toilette, parfums divers.

Mentions Honorables

M. Ash.

Eau et poudre dentifrices.

M. Pétolon.

Parfums, bouquet Monte Carlo.

M. Pillet.

Eau de toilette, parfums aux fleurs des Alpes, lotion, eau brésilienne.

Classe 29. — TABLETTERIE

Médaille d'Argent

M. Faraldo.

Meubles en marqueterie et mosaïques diverses.

Groupe 4, Classe 36. — HABILLEMENTS DES DEUX SEXES

Mention Honorable

M. Jules Flory.

Chapeaux de paille et de feutre.

Groupe 5, Classe 42. — PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

Mentions Honorables

M. Dalbéra.

Bois de diverses essences de la Principauté.

M. Desteffanis.

Paniers, vanneries diverses.

Classe 43. — ENGINES ET INSTRUMENTS DE PÊCHE

Médaille de Bronze

M. Gibelli.

Engins de pêche.

Classe 45. — PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Mention Honorable

M. Cruzel.

Sirop de karouba, liqueur de quinine, violet-powder, lotion indienne, quinine tooth powder.

Groupe 6, Classe 52. — MACHINES ET APPAREILS DE LA MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Mention Honorable

M. Ceresa.

Appareils mécaniques pour le tir aux pigeons.

Classe 63. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DU GÉNIE CIVIL, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ARCHITECTURE

Médaille d'Argent

Le Gouvernement Monégasque.

Cathédrale de Monaco, collection des matériaux employés à sa construction. — Pavillon de Monaco.

Classe 65. — MATÉRIEL DE LA NAVIGATION ET DU SAUVETAGE

Médaille d'Or

S. A. S. le Prince ALBERT.

Matériel de sauvetage maritime.

Groupe 7, Classe 69. — CORPS GRAS ALIMENTAIRES

Médaille d'Or

Société Artistique et Industrielle.

Huile d'olive vierge.

Médailles d'Argent

M. Gindre.

Huile d'olive.

M. Antoine Médecin.

Huile fine du pays.

Classe 72. — CONDIMENTS ET STIMULANTS, SUCRES ET PRODUITS DE LA CONFISERIE

Médaille d'Argent

M. Eckenberg.

Fruits confits et sirops.

Section 3. — Liqueurs

Médaille d'Or

Société Artistique et Industrielle.

Liqueurs diverses du Laboratoire de Monte Carlo.

Médaille de Bronze

M. Hector Otto.

Liqueurs ; vinaigre.

M. Soudrille.

Sirops et boissons gazeuses

Classe 73. — BOISSONS FERMENTÉES

Médaille d'Or

Société Artistique et Industrielle.

Vins cuits, vins de quinquina.

Médailles d'Argent

M. Antoine Médecin.

Vin rouge du pays.

M. Hector Otto.

Vins indigènes.

Mention Honorable

M. Louis Lefranc.

Vin rouge de Bustagno.

Groupe 9, Classe 79. — FLEURS ET PLANTES D'ORNEMENT

Médaille d'Or

Société des Bains de Mer

Fleurs et plantes ornant le pavillon. Palmiers, agaves, orangers, eucalyptus, etc.

Médaille de Bronze

M. Keller.

Plantes d'ornement.

Classe 81. — FRUITS ET ARBRES FRUITIERS

Médaille d'Argent

Société Artistique et Industrielle.

Citrons, citronniers, oliviers.

Médailles de Bronze

M. Pascal Gindre.

M. Hector Otto.

Citrons et Oranges du pays.

Classe 83. — PLANTES DE SERRE

Médaille d'Or

Société des Bains de Mer.

Plantes de serre.

Médaille de Bronze

M. Keller.

Plantes de serre, palmiers.

On remarquera que la Société des Bains a obtenu 3 médailles d'or : une pour l'imprimerie, une pour les plantes d'ornement et une pour les plantes de serre.

On nous écrit de Paris :

Bien que les lecteurs du *Journal de Monaco* sachent déjà et que les nombreux habitants de la Principauté venus à Paris aient pu constater par leurs yeux le succès très justifié de l'Exposition Monégasque, il convient de noter la consécration que vient de lui donner la distribution des récompenses décernées par le Jury international.

Dimanche 29 septembre, le Président de la République, accompagné de sa maison militaire, s'est rendu au Palais de l'Industrie où il a été reçu par M. Tirard, président du Conseil, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, commissaire général de l'Exposition, par tous les ministres, les directeurs généraux de l'Exposition, les chefs des grands corps de l'Etat, etc. Il y a trouvé les députations des corps constitués, des commissions et des jurys de classe de l'Exposition.

Aux accords d'un orchestre de 800 musiciens dirigé par M. Garcin, les commissaires étrangers, les délégations militaires, les représentants de l'Algérie, de la Tunisie, des colonies, des pays de protectorat et des neuf groupes de l'Exposition, drapeaux et bannières en tête, ont défilé devant M. Carnot. En passant devant la tribune présidentielle, les drapeaux s'inclinaient et saluaient le chef de l'Etat français, aux applaudissements enthousiastes et répétés de la foule des exposants que ce spectacle grandiose a vivement impressionnés.

Dans ce défilé, la députation Monégasque a figuré dignement, et l'attention particulière du Président a été appelée sur le détachement des gardes d'honneur ; on sait du reste que M. Carnot apprécie beaucoup les travaux scientifiques de S. A. S. le Prince Albert. Ces travaux ont mérité les suffrages des hommes compétents auxquels ils ont été soumis, et le jury leur a décerné la plus haute distinction dont il puisse disposer : deux *grands prix*. La croix de Commandeur de la Légion d'honneur et ces deux grands prix disent assez en quelle estime le monde savant tient le nouveau Souverain de Monaco. 43 autres récompenses ont été décernées en outre aux exposants de la Principauté.

L'opinion publique a ratifié ce verdict. Elle rend hommage également au talent et au bon goût qui ont présidé à la construction et à l'aménagement du pavillon de Monaco au Champs de Mars. Les produits de la flore locale, qui, avec la céramique, en constituent la principale décoration, tant intérieure qu'extérieure, ont inspiré à tous les visiteurs le désir de revoir votre beau pays.

Disons enfin qu'il a été représenté au commissariat de l'Exposition avec un tact, une urbanité et un bon vouloir dont les exposants savent gré à MM. Depelley, commissaire général adjoint, Janty, commissaire et architecte du pavillon, et Estor, secrétaire de la commission. Ils sont reconnaissants également à la Société des Bains de Mer du concours qu'elle leur a si libéralement prêté.

Le service funèbre célébré vendredi dernier à Saint-Charles par les soins du Clergé et des Marguilliers de la Paroisse, pour le repos de l'âme du Prince Charles III, avait attiré une nombreuse assistance. L'attitude des fidèles qui remplissaient l'enceinte sacrée n'était pas moins touchante et recueillie qu'au jour des obsèques; et on sentait que la prière émue de la reconnaissance s'échappait ardente et sincère de tous les cœurs.

L'église était tendue de draperies noires relevées de bandeaux d'hermine et de franges d'argent; au milieu du transept, et entouré d'un riche luminaire, se dressait un imposant catafalque sous un immense baldachin surmonté de la couronne princière. S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque officiait pontificalement, assisté de plusieurs membres de son Chapitre et de tout le Clergé de Saint-Charles.

La maîtrise de la Paroisse a très bien exécuté la messe de *Requiem* de G. Madonno, avec accompagnement de l'orgue tenu par M. Rosticher; on a surtout remarqué le *Sanctus*, le *Pie Jesu* de Gounod et le *Lacrymosa* de Beethoven, chanté par le P. Jacques Ausenda, du clergé de Saint-Charles.

Après la messe, l'absoute a été donnée par le Prêlat officiant.

M. Bonnaud, qui était venu représenter S. A. le Prince Roland Bonaparte aux obsèques de S. A. S. le Prince Charles III, a quitté la Principauté vendredi dernier pour retourner à Paris.

M. de Thezillat, Directeur Général de la Société des Bains de Mer, a eu l'honneur d'être reçu, samedi, par le Prince en audience privée.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de septembre 1889 a été de . . . 32,098  
Il n'a été, en septembre 1888, que de . . . 24,558  
Différence en faveur de 1889: 7,540

Parmi les candidats admis à l'Ecole Polytechnique et dont le *Journal Officiel* a publié la liste, nous remarquons, sous le n° 82, le nom de M. Galotti (Paul-Marie-Joseph), né à Monaco le 30 janvier 1869, neveu de M. le Conseiller d'Etat Saige, conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais.

L'Exposition étant près de sa fin, la Compagnie P.-L. M. vient d'organiser de nouveaux trains de plaisir, avec un rabais de 80 % sur les prix ordinaires. Ainsi on pourra aller de Nice à Paris et revenir pour 41 fr. en 2<sup>e</sup> classe et 30 fr. en 3<sup>e</sup> — De Draguignan, pour 38 et 28 francs — De Marseille et d'Aix pour 32 et 24 francs.

La Compagnie ne mettra à la disposition des voyageurs qu'un nombre limité de billets. Ils seront personnels et valables pour sept jours à Paris.

On voit que la Compagnie P.-L.-M. met tout en œuvre pour la commodité de ses voyageurs et qu'aucun sacrifice ne lui coûte pour permettre même aux plus petites bourses d'aller visiter notre merveilleuse Exposition.

C'est par erreur qu'il est dit dans notre dernier numéro que la musique de Menton figurait dans le

cortège aux obsèques de notre bien-aimé Souverain. La musique dont il s'agit était celle de la colonie française.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Une dangereuse épave vient d'être signalée. Il s'agit d'un navire rencontré la quille en l'air par le capitaine du steamer *Président-Leroy-Lallier*, allant de Marseille à Bordeaux. C'est le 24 du courant, quatre jours après avoir quitté Cette, que M. Sauvage, capitaine du steamer, aperçut l'épave en question, par 37° 25' de latitude Nord et 11° 34, de longitude Ouest, à 24 milles dans le N.-N.-O. 1/2 N. vrai du cap Saint-Vincent, sur la côte du Portugal. Le steamer *Président-Leroy-Lallier* a passé à 20 mètres du navire coulé qui semble être un voilier de 500 tonnes; l'étambot était parti et l'étrave brisée comme par suite d'un ou de plusieurs abordages.

Il a été impossible de voir comment la coque était peinte, attendu que la quille seule, doublée de cuivre neuf, était hors de l'eau.

Se trouvant sur la route des navires qui se rendent de la Méditerranée au Nord, cette épave constitue un danger réel pour la navigation, et il est urgent d'en prévenir nos marins.

**Ollioules.** — Une capture d'une importance capitale a eu lieu, grâce au courage du gendarme Houreau, de la brigade d'Ollioules.

Mardi soir, quatre italiens tentaient d'assassiner deux cultivateurs d'Ollioules afin de les voler. Cette agression avait lieu dans une campagne située entre Bandol et le Castellet. Le maréchal des logis et la brigade d'Ollioules se lançaient à la poursuite des malfaiteurs et pouvaient arrêter le principal coupable. Tandis que le gendarme Houreau et le garde forestier Bonhomme conduisaient le prisonnier, ils aperçurent les trois autres coupables. Ils s'élançèrent à leur poursuite, tirèrent plusieurs coups de revolver pour attirer l'attention des campagnards voisins et, grâce à leur activité, quelque minutes après, toute la bande était conduite, enchaînée, à Toulon.

**Nice.** — Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi, vers cinq heures de l'après-midi, dans le bois de Montboron, au-dessus du château de l'Anglais. Cet incendie, qui aurait pu prendre de considérables proportions, a été promptement éteint par M. Frégier, gendarme en retraite à Villefranche et le garde forestier de Montboron.

— La neige vient de faire son apparition sur les montagnes du département.

Aussi les troupeaux de vaches, venant des hautes montagnes, sont-ils rentrés dans les villages et s'apprête-t-on de tous côtés à faire, pour la saison froide, d'amples provisions de bois.

— Nous apprenons que M. Alexandre de Millo, percepteur à Menton, vient d'être nommé percepteur à Nice-Est.

**Vintimille.** — M. Benedetti, vice-consul de France à Vintimille, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. Son état ne laisse point que d'inspirer des inquiétudes.

**Gènes.** — On écrit de Rome, 3 octobre. Un décret royal interdit l'importation et la fabrication de la saccharine, ainsi que des produits qui en dérivent.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les Parisiens commencent à rentrer au logis. Le froid, la pluie, la fin de la période électorale, la rentrée des classes, celle des tribunaux ont fait abandonner les villas et les châteaux. Les Parisiens commencent leurs visites dans les grands magasins, et font leurs achats d'hiver. Les écoliers et les écolières se consolent de la reprise de leurs travaux en admirant leurs livres tout neufs et en s'appropriant à les illustrer de taches d'encre. Les mams regardent avec coquetterie les étalages des modistes et des couturières. Les papas ont repris l'air de leur cercle, où ils racontent leurs exploits de chasseurs. Paris est un peu surpris de s'apercevoir qu'en octobre les provinciaux et les étrangers sont aussi nombreux qu'en juillet: l'Exposition rend encore l'Opéra inhabitable pour les abonnés. On y aperçoit beaucoup de vestons polychromes, des chapeaux mous, ronds et pointus, des robes montantes, et fort peu de toilettes. C'est un spectacle un peu triste pour les amis de l'élégance; mais on aurait

mauvaise grâce à s'en plaindre. Dans quelques semaines, Paris sera redevenu le Paris correct et distingué, que nous aimons à esquisser dans les lettres rapides. Je viens d'avoir l'occasion de parcourir, comme tant d'autres, un arrondissement: je n'étais pas candidat, je n'étais pas journaliste attaché à la fortune d'un aspirant député; mais j'étais un peu fatigué de la vie énervante que j'avais dû mener cet été à Paris, et j'ai éprouvé le besoin d'aller respirer l'air des montagnes, dans le département du Doubs. J'ai eu un peu froid; mais j'ai reçu un accueil très chaud de nombreux camarades que j'ai dans ce pays si hospitalier. On m'y a dit beaucoup de bien de plusieurs fonctionnaires de la Principauté qui y ont laissé les meilleurs souvenirs, etc. j'y ai fait un peu de statistique. Dans les villages, où j'allais manger la matelotte pêchée par le meunier, le lièvre tué par le médecin, la volaille élevée par le maire, j'ai causé avec les « notables », en patois, sans façon, et j'ai été surpris, de voir combien d'habitants des hameaux les plus éloignés des chemins de fer étaient allés à Paris admirer la Tour Eiffel, et dépenser les économies cachées dans le bas de laine. Un ou deux, des plus hardis, sont partis les premiers; ils sont revenus, et ont raconté ce qu'ils avaient vu; d'autres ont, à leur tour, quitté le village, et de nouveaux convois se disposent à suivre. Les paysans de la Franche-Comté sont économes; ils ne dépensent pas volontiers leur argent: eh bien! aucun d'eux ne regrette son déplacement. Ils travailleront un peu plus, cultiveront avec des engins perfectionnés, sèmeront du blé d'Australie, qui produit moitié plus que le blé Comtois, et le bas de laine ne tardera pas à se remplir à nouveau.

Il y a de bien braves gens, courageux, intelligents, de bonne humeur sur cette terre de France, et c'est réconfortant de voir que le bon sens, s'il s'écarte parfois de certains milieux parisiens, trouve un refuge au foyer du paysan.

Mais je m'aperçois que je vous envoie, sans m'en douter, non une lettre Parisienne, mais une lettre rurale. C'est peut-être un peu la faute de Paris dont, cette semaine, la grande préoccupation a été la distribution des récompenses à l'Exposition Universelle. Malgré le temps froid et une bise désagréable, cette fête a été imposante, et une foule considérable se pressait, dès midi et demi, aux abords du Palais de l'Industrie.

Une grande manifestation de la charité se prépare. La catastrophe d'Austruwel, près d'Anvers, ne pouvait pas laisser Paris indifférent. Un belge de Paris, M. de Werbrouck, a demandé au *Figaro* d'organiser avec lui une fête au profit des victimes. Le *Figaro* s'est empressé d'accepter. M. de Werbrouck et deux collaborateurs du *Figaro* se sont rendus à Anvers où ils ont prié les autorités de leur fournir les principaux éléments de la fête. C'était original. Les autorités, après un peu d'hésitation, ont promis qu'ils enverraient à Paris le géant et la géante d'Anvers, Druon-Antigon et M<sup>me</sup> son épouse. — « Emmenez le géant et la géante, si vous le pouvez » ont-ils dit. Ces deux colosses sont si hauts qu'ils ne peuvent pas passer sous les portes de la ville. On les fera passer par l'Escaut; on les transportera par eau, avec un remorqueur. Ils seront les présidents de la fête qui sera à la fois parisienne et flamande, et qui aura lieu au Palais de l'Industrie. Un appel a été adressé à tous les artistes des théâtres, et à toutes les artistes. Les organisateurs veulent faire grand.

On annonce trois fêtes officielles: le Président du Conseil et M<sup>me</sup> Tirard donneront un grand dîner en l'honneur des ambassadeurs marocains; le ministre des affaires étrangères donnera un dîner aux membres du congrès international de géodésie dont il est le président et qui siège au palais du quai d'Orsay; enfin la chapelle russe Slaviansky d'Agrineff se fera entendre au Palais de l'Élysée. La « chapelle russe » est une troupe chorale qui s'est déjà fait entendre à Paris, il y a trois ans, et qui vient d'obtenir un très grand succès à l'Exposition, dans quatre auditions qu'elle a données dans la salle du Trocadéro. Les voix de soprano sont d'une grande douceur; les basses ont, dans le grave, la plus grande étendue; le répertoire est composé de petites pièces humoristiques que les chanteurs enlèvent avec beaucoup de brio. Le « chant des bateliers du Volga », très bien rythmé et parfaitement nuancé, a surtout causé une vive impression. C'est une mélodie très poétique, que les voix chantent à l'octave, qui va en *decrescendo* et s'éteint dans un *pianissimo* qui n'est qu'un souffle.

L'Opéra fait des efforts répétés pour remplir le vide laissé par le départ de M<sup>lle</sup> Richard. Je vous ai rendu compte, il y a quelques semaines, d'un début de M<sup>me</sup> Monnier qui a le tort de n'être pas un *mezzo soprano*. M<sup>lle</sup> Renée Vidal, élève du Conservatoire où elle obtint un second prix en 1885, après avoir fait campagne en province et à l'étranger, a débuté dans *Aïda* avec plus de succès que M<sup>me</sup> Monnier ; mais elle n'est, guère plus qu'elle, un *mezzo soprano*. Sa voix n'a d'éclat que dans le registre supérieur. C'est d'ailleurs une actrice qui a de l'élan, de l'expression, des dons naturels et acquis. C'est une bonne acquisition pour notre première scène lyrique où elle rendra de grands services.

La grande nouvelle théâtrale, c'est la rentrée prochaine de M. Coquelin à la Comédie-Française. M. Coquelin était lié par un traité avec le théâtre de la Porte-Saint-Martin pour une longue série de représentations, et il attendait de pied ferme le procès dont l'avait menacé l'administration du Théâtre-Français, en vertu du décret de Moscou. Fort heureusement, M. Duquesnel, qui comptait sur des pièces nouvelles — M. Sardou en avait promis une — n'a pu les avoir à temps et il a résilié, d'un commun accord, le traité sans indemnité de part ni d'autre. Tout est bien qui finit bien. M. Sardou fera jouer sa pièce au Théâtre-Français en février ou en mars, et M. Coquelin rentrera rue de Richelieu en novembre, comme pensionnaire. On tuera le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodigue, et les tribunaux seront débarrassés d'un procès qui les aurait fort gênés. M. Duquesnel, d'ailleurs, continuera les représentations de *Théodora* dont la reprise très prochaine est annoncée.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Découvertes et Inventions

Le passage à Caen de M. Carnot a été l'occasion d'une importante découverte artistique. La municipalité avait décoré le mieux possible la cité et l'Hôtel de Ville ; une chose manquait : un tapis pour la salle de réception. On cherche un peu partout. M. le maire monte dans les greniers et avise un ballot roulé dans un coin. Il le fait déplier, et il se trouve que ce ballot poussiéreux, relégué dans les combles depuis la fin du siècle dernier probablement, n'est autre qu'une splendide tapisserie.

Etendue dans la grande salle de la mairie, elle servit de tapis de pied à M. le Président de la République, et tous les corps constitués défilèrent sur les plaines de Carthage et n'épargnèrent peut-être pas la belle Didon, ni son preux chevalier Enée.

Cette exhumation fut heureuse, toutefois. Elle appela l'attention sur cette superbe pièce, qui, soigneusement nettoyée, se trouva une tapisserie des plus remarquables.

Elle est exposée en ce moment dans la salle des concerts de l'Hôtel de Ville. Elle mesure six mètres de largeur sur quatre de hauteur. Le sujet paraît être tiré de l'*Enéide* : la reine de Carthage s'avance au milieu d'un magnifique passage ; Enée lui offre la main. Tous deux sont habillés dans le goût du temps, la seconde moitié du dix-septième siècle. La reine est accompagnée de ses dames d'honneur.

L'industrie française a fait depuis quelques années des progrès énormes. On peut le constater chaque jour à notre merveilleuse Exposition, mais on ne saurait oublier que nous devons ces résultats à des hommes supérieurs et qui ne mettent jamais en avant que leurs œuvres.

Parmi cette élite, il faut compter M. Louis Buette, etc. Il y a quelques jours, M. Buette invitait une nombreuse assistance aux expériences de nouvelles machines formidables qu'il vient de construire. Ces essais ont eu lieu dans l'usine de M. Chevalier à Grenelle, en présence de M. P. Sebillot, chef du cabinet du ministre des travaux publics, M. Pellegrini, vice-président de la République argentine, et nombre de notoriétés.

C'était merveille de voir les couches de pierre et terre extraites par le puissant engin, se déverser régulièrement en quelques secondes sur le train de wagons qui conduisait les déblais à la décharge.

Notons en passant le mécanisme ingénieux de MM. Buette et Chevalier, qui permet à tout un train de wagons en marche de se déverser pneumatiquement à droite ou à gauche.

On a fait ensuite fonctionner simultanément l'excavateur et le transporteur. A un signal, la puissante machine enlevait les débris à pleins godets et les conduisait de fouille en cavalier à une distance de 75 mètres, et avec une vitesse de 3 mètres par seconde.

Nous tenions à constater la complète réussite de ces essais, et nous concluons qu'avec de tels procédés et de tels appareils, on peut entreprendre et mener très rapidement à bonne fin les travaux les plus considérables réputés jusqu'ici d'une exécution presque impossible.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi trente octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, 12, rue de Lorraine.

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi quatorze octobre courant, à neuf heures du matin et jours suivants, dans la salle de vente Gindre, boulevard Charles III, à la Condamine, il sera vendu aux enchères publiques par le soussigné :

Une quantité de beaux meubles de salon et chambre en bois noir, style Louis XV et Henri II recouverts en granité grenat et salle à manger en vieux chêne sculpté ; lustre, bureau, secrétaire, tapis, rideaux ; vases chinois et japonais riches, assiettes décoratives. Enfin divers tableaux et paysages signés : Greuze, Diaz, Corot, Gabriel, Girodet, Dufau, etc., etc. ; jardinières.

Au comptant et 5 % en sus des enchères. Monaco, le 7 octobre 1889.

L'huissier, MARS.

AVIS

Les créanciers du sieur PIERRE FERRIER, négociant à Monaco, sont invités à se rendre dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le seize octobre courant, à dix heures du matin, pour être consultés tant sur la composition des créanciers présumés dudit sieur Ferrier, que sur la nomination d'un syndic définitif.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

Le 15 octobre, on célébrera dans la chapelle des Religieuses Carmélites, la fête de Sainte-Thérèse leur mère. Première messe à 6 heures et demie ; messe solennelle à 8 heures, suivie du sermon et de la cérémonie de profession d'une novice.

Le soir, à 3 heures, cérémonie de prise d'habit, précédée des vêpres, du sermon et présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

Les personnes qui désireraient y assister sont invitées ; on n'envoie plus de cartes d'invitation, la chapelle étant publique.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 septembre au 6 octobre 1889

SAINT-TROPEZ, b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Murette,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 30 septembre au 6 octobre

PHILIPPEVILLE, v., <i>Dunstanborough</i> , angl. c. Rumbellow, s. Iest,	id.
ANTIBES, Goëlette, <i>Espérance</i> , fr., c. Sagols	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Murette,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr. c. Musso,	id.

APPARTEMENT NON MEUBLÉ

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser rue Basse, 22, deuxième étage de 5 heures à 6 heures soir

A VENDRE, A MONTE CARLO

(Galerie Charles III)

FONDS DE CHAUSSURES ET CHAPELLERIE

S'adresser villa Fouilleroux, 35, rue Grimaldi, Condamine

SALON DE COIFFURE

TENU PAR

PASSERON LAURENT

MONACO — 8, rue Caroline, Condamine — MONACO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup> MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publie dans son dernier numéro :

Chronique : Nocturne parisien, par Octave Mirbeau. — Semaine politique : Le génie français, par Lissagaray. — Chez M. Zola, par Mario Fenouil. — Les Echos de Partout, par Pierre et Paul. — Histoire de la semaine : Le Fermier, par Guy de Maupassant. Pièce à dire : la Marchande de journaux, par François Coppée. Portraits militaires : le général Faidherbe, par G. Lefèvre. — Les chiens contrebandiers, par G. de Monacove. — L'Exposition universelle : La Distribution des Récompenses. — A travers l'Histoire, par L. Muller. — Finances, Tribune, jeux, musique.

Prix du numéro, 15 cent. — Un an, 6 fr. (avec prime) Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois Paris.

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie, sous le titre d'*Express-Rapide*, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. — En vente dans les gares et les librairies : Prix, 75 centimes.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 45

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Les Vœux du vieux marin, par Gaston Cerfberr, dessins de Félix Oudart — Les Cheveux de ma fille, par Berland. — En villégiature, dessins de Clermont Gallerande. — Salvador Sanchez (Frascuelo), dessins de Louise Abbema. — L'Abandonnée, par Carolus. — Dans un jardin, dessin original de F. Diagué. — La Cellule, par Pierre de Cantelans. — Chronique parisienne, par Paul Bonhomme. — Le vieux Hêtre, par A. de Lagunon. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

Imprimerie de Monaco. — 1889